Gouchon
Commune de pa
Cote FRC 351

CONVENTION NATIONALE.

ADRESSE
DES HABITANS
DES FAUXBOURGS SAINT-ANTOINE ET SAINT-MARCEL,
A LA CONVÈNTION NATIONALE.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

LÉGISLATEURS,

Ce ſont de braves ſans-culottes du 14 juillet & du 10 août, dont le ſang a marqué la chûte d'un trône mépriſable, dont les fauxbourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel, réunis, vous parlent avec orgueil aujourd'hui. C'eſt dans leur ſein qu'ils ont été nourris dans la haine

M+W 784

de la tyrannie & dans l'esprit républicain. Ils vous demandent de se former en compagnie pour voler à la défense de la Patrie ; leurs blessures appuient leur pétition : citoyens législateurs, vous l'accueillerez. Les blessures honorables sont l'éloquence des guerriers.

Un de vos décrets les a nommés gendarmes ; c'est un nom dont ils vous remercient ; ils le couvriront de tant de gloire, qu'à l'avenir l'honneur de le porter passera pour récompense, & que les hommes du 20 juin 1789, les grenadiers de la gendarmerie, ne les désavoueront pas. Ils ne l'ont pas reçu pour le traîner dans la fange des factions, mais pour qu'il soit le modèle de la discipline, l'émulation de l'armée & la terreur des ennemis.

Législateurs ! qu'ils jouissent du droit de nommer leurs officiers ; qui sait ? En les en privant, vous enlevez l'honneur de les guider à la victoire, à l'homme que la palme civique attend peut-être un jour. Indivisibles comme la République, que ce principe d'unité soit la base de leur formation.

Enfans des fauxbourgs Saint-Antoine & Saint-Marcel, ils en porteront le nom sur les rives du Rhin. Ce sera une barrière que l'ennemi n'osera pas franchir. Ils feront voir de si près à Frédéric & à François, des cicatrices du 10 août, qu'ils frémiront d'être rois.

Alors, ces journalistes audacieux, ces réfractaires à vos lois, qui, sous vos propres regards, depuis votre décret du 15, conseilloient le 28 janvier à la Belgique de se former en Convention nationale ; éternels prédicateurs du respect aux lois, tandis que leurs écrits entretiennent insolemment l'anarchie ; eux dont l'audace feuillantine passe pour du courage aux yeux des hommes foibles, tandis qu'elle n'est qu'une conjuration honteuse contre la république ; ces écrivains, dis-je, ces-

feront peut-être d'insulter à la gloire des fauxbourgs & des sans-culottes de Paris.

Législateurs ! le contingent de la section des Quinze-Vingts est parti hier ; il est parti double, pour ainsi dire ; mais ne craignez pas que les fauxbourgs s'épuisent. Ils seroient presque tous entiers aux frontières, qu'il leur restera toujours des hommes pour vous défendre & faire respecter la loi. Que ces écrivains osent les calomnier, qu'importe ? Le vil insecte qui s'attache à la quille du vaisseau l'empêche-t-il de flotter sur la surface des mers ? Qu'ils écrivent donc. Quant à nous, nous combattrons, nous vaincrons, & *ça ira.*

Signé, Gonchon, Douanay, Oudien, Aarmand, Savard, Lambert, Thomas Gignard, Chariot, Joseph Thomas, Moreau, Valadier, Rondeau, Michel, Mufetel, Damoy, Delmond, Desoeustre, Poucet, Poche.

Réponse du président.

Le patriotisme éclairé des citoyens du fauxbourg Saint-Antoine, a souvent mérité d'être proposé en exemple à leurs frères. Ils savent que c'est sur les lois que la liberté & l'égalité doivent être appuyées, & certes, après tant de sacrifices pour recouvrer ces biens précieux, ils ne les abandonneront pas aux caprices des volontés individuelles. Citoyens, comptez sur la Convention ; réparer les torts, récompenser les vertus, punir les malveillans & les traîtres, telle est son honorable délégation ; elle a juré de mourir ou d'en remplir l'objet.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.